

DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES
Décision DAJ2024-662

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche
relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2024-559
relative à l'organisation des services centraux du siège ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Franck MOUTHON, directeur exécutif de l'Agence de programmes de recherche en santé, est nommé Responsable du service d'appui à l'Agence de programmes pour la recherche en santé de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} novembre 2024.

Didier Samuel

Président-Directeur général de l'Inserm